

- **CONCOURS PHOTOS 2019 : (Rappel)**

T'as vu ma rue ?... A vos appareils !

Clôture du concours le 30 septembre

Qu'elle soit présentée de jour ou en nocturne, en janvier ou en plein mois de juillet, votre photo montrera des choses différentes et révélera des ambiances multiples, des atmosphères différentes. Car la mélodie d'un lieu est bien souvent perçue au travers des cinq sens et vos photos en seront une personnalisation originale. Et pourquoi pas, si vous le pouvez, évoquer le passé. Pensez à vous renseigner sur ce qui s'y est déroulé. A-t-elle été le site d'une manifestation importante ? Rappelle-t-elle le nom d'un personnage important et une bonne photo peut y aider. Où est cette Grande Fontaine dont on parle sur la plaque de rue ? Que signifie les Curtilles, le Sauveux, le Paron, Chardanne ou bien encore le Pot à l'Oiseau ? Certes, quelques acceptions tombent sous le sens à l'image du Soleil Levant, des Mélèzes ou des Marronniers ? Mais une belle image d'une rue à l'aube, ce n'est pas forcément évident à réussir. Et avez-vous pensé à immortaliser votre plaque de rue ? Nous comptons donc fermement sur vous car chacun d'entre vous ne peut qu'adorer parler de sa rue en photos.

Pour l'envoi du règlement par voie électronique : contacter la Mairie.



- **CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :**

Ci-joint bulletin d'inscription à retourner en Mairie avant le 15 juillet 2019.

Passage du jury le 25 juillet 2019.



4. SORTIR AUX FORGES



JUILLET

- **6 : Fête Patronale**

organisée par Forges Festi Loisirs - salle Chardane
Barbecue

Feux d'artifice offerts par Forges Festi Loisirs



SEPTEMBRE

- **12 : Sortie à Bouzey de 14h à 17h** organisée par le CCAS pour les séniors de la commune :

(cf article en page 3) Inscriptions en Mairie avant le 7 septembre 2019

- **21 : 1er Mini trail des familles** organisé par les Amis de l'Ecole :

A partir de 9 h 30, aux abords de la Mairie et de l'Ecole

- **29 : Marche et Tofailles** organisées par Forges Festi Loisirs :

- Marche à partir de 8 h 00

- Tofailles à 12 h 30 salle Camille Peultier

LES FORGES



LES FORGES
ACTU!

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

- **ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ : thème : « Contes et Légendes »**



du 8 juillet au 2 août 2019, pour les enfants de 3 à 15 ans.

Inscriptions préalables 1 semaine avant le séjour ; renseignements en Mairie ou sur le site : mairielesforges.fr

- **RECENSEMENT MILITAIRE :**

Dès leur 16ème anniversaire, tous les jeunes sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toutes inscriptions aux examens, concours et sur les listes électorales.

- **ENTRETIEN TROTTOIRS ET HAIES :**

Afin d'assurer la salubrité des voies publiques et des trottoirs et prémunir les habitants contre les risques d'accidents, le conseil municipal invite chaque Forgeron à maintenir sa partie de trottoir (sur toute la largeur au droit de la façade et en limite de propriété) en bon état de propreté : balayage, désherbage, démoussage (produits phytosanitaires interdits sur le domaine public).

*Par temps de neige ou de verglas, prendre toutes les mesures nécessaires pour dégager le trottoir (largeur de 1.50m).

*Il est interdit aux propriétaires de chiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs (sacs disponibles en mairie).

*Eviter le stationnement sur le trottoir afin de garantir la sécurité des piétons.

*Les haies et arbustes situés en bordure de voirie devront être taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public.

*Il n'est permis de laisser croître des arbres et des haies en bordure de voies qu'à une distance de 2 m pour les plantations qui dépassent 2 m de hauteur et à la distance de 0,50m pour les autres.

La commune envisage de prendre un arrêté pour garantir une meilleure qualité de vie et bon voisinage dès la rentrée scolaire.

- **ECOBUAGE :**

Interdiction de brûler les déchets verts (feuilles mortes, herbe de tonte, résidus de débroussaillage et d'élagage. Il faut les déposer en déchetterie, ou en faire du paillage, du compost.

Amende possible jusqu'à 450 €, l'auteur peut être poursuivi pour nuisances olfactives.

- **DEMARCHAGES ABUSIFS :**

La Mairie ne recommande aucun démarchage à domicile dans quelque domaine que ce soit.

Soyez vigilants !!!

- **RENTREE SCOLAIRE : Lundi 2 septembre 2019 à 8 h 30**

Une rentrée échelonnée (lundi et mardi) est organisée pour les élèves de la Petite Section de Maternelle.

Une liste nominative par jour, sera affichée au panneau d'informations.



2. INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE: ☎ 03.29.82.49.43

Site : www.mairielesforges.fr

- Mail : mairie.lesforges@wanadoo.fr

Ouverture :

Vacances Scolaires :

- Tous les matins de 7h30 à 11h45 :
du lundi au samedi
de 15h00 à 18h00

Hors Vacances Scolaires :

Du lundi au vendredi : de 7h30 à 11h45
lundi, mardi, jeudi, vendredi :
samedi : de 7h30 à 11h30

- AGENCE POSTALE COMMUNALE : ☎ 03.29.33.32.95 📧

Ouverture :

Vacances Scolaires :

-lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8 h 30 à 12 h 30
-mercredi : de 12 h 30 à 14 h 30
-samedi : de 9h00 à 11h30

Hors Vacances Scolaires :

-lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 13h30 à 17h30
-mercredi : de 12h30 à 14h30
-samedi : de 9 h 00 à 11 h 30

- DECHETTERIE : ☎ N°: 06.43.46.11.67 - www.sicovad.fr

HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ (du 1er mars au 31 octobre) :

-lundi, mardi, jeudi : 14h00 / 18h45
-mercredi, vendredi, samedi :
9h00 - 11h45 / 14h00 - 18h45

-dimanche: 9h00 - 11h45
-fermée les jours fériés

- BIBLIOTHEQUE : 10, rue de la Mairie - ☎ 03.29.82.49.43
Prêt et inscriptions gratuits !!!

Ouverture : Tous les mardis de 15h00 à 19h00 (Juillet), de 16h00 à 18h 00 (Août et Septembre)

RAPPEL : Merci pour vos dons de livres en bon état afin de renouveler le contenu des rayonnages.

- LIGNES DE BUS :

4 :(Epinal, Darney, Monthureux-sur-Saône)



9 :(Epinal, Vittel, Contrexéville)

Dépliants avec liste des arrêts et horaires disponibles en Mairie.

- NAVETTES EPINAL BOUZEY: 1.40 € par trajet
Du 17 juin au 1er septembre 2019 (Lundi au dimanche ligne 4 fluo Grand Est)
Horaires consultables sur : www.fluo.eu et sur : mairielesforges.fr -
N° vert : 0 800 08 80 10

- BRUITS ET NUISANCES SONORES : (arrêté préfectoral)

Horaires de tonte :

-Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
-Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
-Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



3. QUOI DE NEUF ?



- INFO PANNEAU POCKET : (Rappel)
Pour mieux vous informer,
la municipalité a mis en place une application mobile téléchargeable gratuitement.
Site : www.panneaupocket.com

- SORTIES POUR LES SÉNIORS :

A compter de septembre et à titre expérimental, le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) met en place une sortie mensuelle pour les séniors isolés. Il a pour objectif de renforcer le lien social et de diminuer l'isolement de certaines personnes âgées en les accompagnant, en minibus une demi-journée vers un lieu de loisirs, de commerce ou de culture. La première destination choisie est une balade à Bouzey, le 12 septembre de 14h00 à 17h00. D'autres destinations sont d'ores et déjà envisagées, elles seront discutées avec les personnes qui participeront à la première sortie.

Pour une somme forfaitaire de 2 euros, les personnes intéressées seront invitées à s'inscrire en mairie au préalable (nombre de places limité).

Lors de la parution du Les Forges Actu trimestriel, les lieux et dates seront communiqués en page 4 dans la rubrique « Sortir aux Forges ».

- LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES :
(Informations issues de la Gendarmerie Nationale)

Les numéros utiles :

Numéro national d'Aide aux Victimes : 116 006 (appel anonyme et gratuit)

Violences femmes info : 3919 (appel anonyme et gratuit)

Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles des Vosges :
03.29.35.49.15

- SÉCURITÉ DES ORDINATEURS ET DES SYSTEMES D'INFORMATION :

Au regard du risque particulièrement important qui découlerait de l'exploitation de la vulnérabilité informatique majeure, un fonctionnaire de sécurité reste à votre disposition pour répondre à toute demande d'informations :
hfds@sg.social.gouv.fr ou ssi@sg.social.gouv.fr

- RISQUE CANICULE :



Les personnes fragiles peuvent se faire inscrire dans le registre ouvert en Mairie. Des visites à domicile pourront être effectuées par les membres du CCAS.

- MAISON DE SERVICES AU PUBLIC GIRANCOURT: 03.29.36.15.47

Un lieu gratuit ouvert à tous et sans rendez-vous!! Un agent est présent pour vous accompagner, conseiller et guider dans vos démarches d'emploi et administratives. Accès libre à internet et mise en relation avec des partenaires (Pôle Emploi, CAF, CPAM, la MSVS, ...)

Contact : ndieudonne@pays-epinal.fr

Ouverture : lundi de 8h30 à 12h00 et jeudi de 13h30 à 17h00 - Accessible par la Ligne 4 (Epinal-Darney-Monthureux sur Saône) - parking à proximité.